L'ABLONAIS

N° 35

Magazine municipal • janvier - février 2020 • **ablon-sur-seine.fr** • **f** : Ville d'Ablon-sur-Seine

INNOVATION

Les Ablonais boiront bientôt une eau plus douce… et encore plus sûre !

ENFANCE ET JEUNESSE

Conseil Municipal des Enfants : Les élus en ACTION

PRÉVENTION

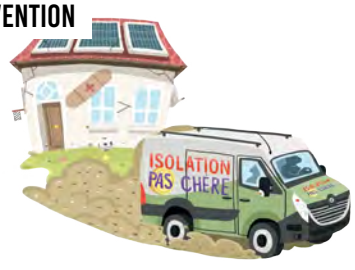

Rénovation énergétique des bâtiments à Ablon-sur-Seine : attention aux arnaques !

LE NOËL ABLONAIS DU 14 AU 21 DÉCEMBRE : AMBIANCE FÉERIQUE ET CHALEUREUSE

En cette fin d'année 2019, l'esprit de Noël s'est de nouveau invité à Ablon-sur-Seine pour ravir le cœur des petits et grands. Pour ouvrir les festivités, l'école primaire Pasteur et la maternelle Saint- Exupéry ont organisé leurs marchés de Noël « vente d'objets réalisés par les enfants, gâteaux, boissons chaudes et bourse aux jouets » ont composé la recette idéale pour un moment festif et magique partagé par tous !

Le comité des fêtes de la ville affichait également une mine réjouie puisque Noël battait son plein bien avant l'heure, à la satisfaction de tous, surtout des enfants ! Ces derniers ayant profité d'arpenter en famille, la ville en calèche. De profiter d'un tour de manège en carrousel ou encore de se délecter d'un goûter en compagnie du Père Noël à l'Espace-culturel Alain-Poher.

Enfin deux projections du dessin animé "La Reine des neiges 2", le dernier film des studios Disney récemment sorti en salle, a été diffusé dans la salle Charlie-Chaplin.

L'ÉDITO DU MAIRE

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Dans un souci d'éthique et parce que le journal municipal ne doit pas donner l'impression de propagande, Eric Grillon, Maire d'Ablon-sur-Seine, a décidé que l'édito ne paraîtra plus jusqu'aux élections.

Ces dispositions visent à garantir une égalité de traitement entre tous les candidats.

INFOS PRATIQUES
EN UN COUP D'ŒIL

• DOSSIER DE SUBVENTION POUR LES ASSOS : à déposer avant le 31 janvier 2020

Comme chaque année, le temps est venu pour vous de nous communiquer le dossier de subvention communale pour l'année 2020. Disponible depuis début décembre sur le site Internet de la Ville, la Municipalité a souhaité renforcer la transparence et l'objectivité dans l'attribution des subventions au monde associatif.

Si vous le souhaitez par ailleurs, vous pouvez télécharger l'intégralité du dossier sur le site internet de la Ville :

- *Pour imprimer ce dossier si vous souhaitez l'avoir en format papier, il suffit de choisir l'option livret dans vos paramètres d'imprimantes.*
- *Si vous n'avez pas la possibilité de l'imprimer, nous tenons à votre disposition le document papier à l'accueil de l'Espace culturel Alain-Poher.*

Aucun dossier ne sera envoyé par courrier. La date limite pour déposer votre dossier est fixée au 31 Janvier 2020.

• *Affichez votre amour sur le panneau lumineux de la Ville !*

A l'occasion de la Saint-Valentin, des mots d'amour envoyés par des Ablonais s'afficheront sur le panneau lumineux de la commune en bas de la Gare d'Ablon. La ville diffusera « les plus belles compositions », le 14 février, toute la journée.

Pour participer : vous avez jusqu'au lundi 10 février minuit, en envoyant votre « message d'amour » (80 caractères environ, espace compris), anonyme ou non, par mail à communication@ville-ablonsurseine.fr

Une attention très romantique qui ne manquera pas de charmer votre Valentin(e).

SOMMAIRE

Retour sur le Noël Ablonais ; 2
Infos pratiques en un coup d'œil ; 3

ACTUALITÉS P. 4-11

Retour en images ; 4 - 5
Focus infos, travaux ; 6 - 7
Inauguration de la Plaque des Maires ; Réglementation d'urbanisme ; En Bref ; 8
Les Ablonais boiront bientôt une eau plus douce… et encore plus sûre ! 9
Élections municipales : mars 2020 ; 10
Installation des Règles de vie dans les écoles; Des permanences dans les Maisons de l'Environnement ; Salsa Caliente ; 11

DOSSIER SPÉCIAL CME : *LES ÉLUS EN ACTION* P. 12-13

VIVRE EN VILLE P. 14-19

De nouvelles règles de circulation pour les engins de déplacements électriques ; Les mégots : petits déchets, grande pollution ; 14 -15
Portraits d'Ablonaises; 16
Rénovation énergétique des bâtiments à Ablon-sur-Seine : attention aux arnaques ! ; 17
Le rendez-vous de la médiathèque; 18
Saison Culturelle, les prochaines dates ; 19

DÉMOCRATIE LOCALE P. 20-21

Actualités du Territoire et de la Métropole du Grand Paris; Tribune - Expression des élus; 20
Retour sur le Conseil Municipal; 21

INFOS PRATIQUES P. 22-23

Infos diverses ; État-civil ; Agenda.

PEFC 10-32-3010 Certifié PEFC pefc-france.org

L'Ablonais N° 35 janvier / février 2020

Mairie d'Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33
16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine
www.ablon-sur-seine.fr

Directeur de publication: Eric Grillon

Conception, réalisation, rédaction: Service communication C. Durant / P. Douwes / C. Bernot.

Photos, iconographie: Service communication, Fotolia, Freepik
Couverture conçue en utilisant des ressources de Freepik.com

Impression: 2700 exemplaires - Desbouis Grésil
Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Dim. 24 nov.

SPECTACLE SOMOS

Acrobatie, danse et bonne humeur, les spectateurs étaient ravis.

Lun. 9 déc.

LE BUCCO BUS DANS LES ÉCOLES ABLONAISES

Le Bucco Bus a été accueilli lundi 9 décembre à l'école Pasteur B. Les écoliers de CE1 ont pu ainsi bénéficier d'un examen bucco-dentaire, lequel permet de faire un bilan permettant de savoir si l'enfant a besoin de soins, d'un suivi ou d'un bilan orthodontique. Ils ont remis aux enfants une « cocotte dentaire » qui rappelle les principales règles d'un bon brossage de dents. Une action de prévention ludique.

Grâce au programme de prévention bucco-dentaire du Val-de-Marne, le Bucco Bus se rend dans les écoles tous les deux ans. Le Département intervient dans toutes les villes du Val-de-Marne grâce à un partenariat avec les collectivités locales, la Caisse primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et l'Inspection Académique.

Dim. 1 déc.

LE TRADITIONNEL REPAS DES DOYENS

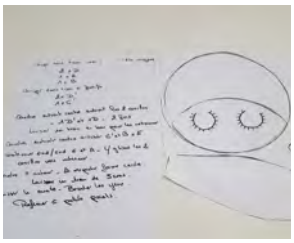

Sam. 7 déc.

ATELIER DE LA MÉDIATHÈQUE

Couronnes de Noël : Couronnes nature et "récup" pour un rendu magique et festif !

Sam. 16 nov.

LES TÊTES À CHIFFONS :

Professionnelles de la petite enfance, assistantes maternelles et jeunes mamans sont venues créer leurs doudous ! Une bulle de douceur ! Atelier concocté avec l'association des Cousettes.

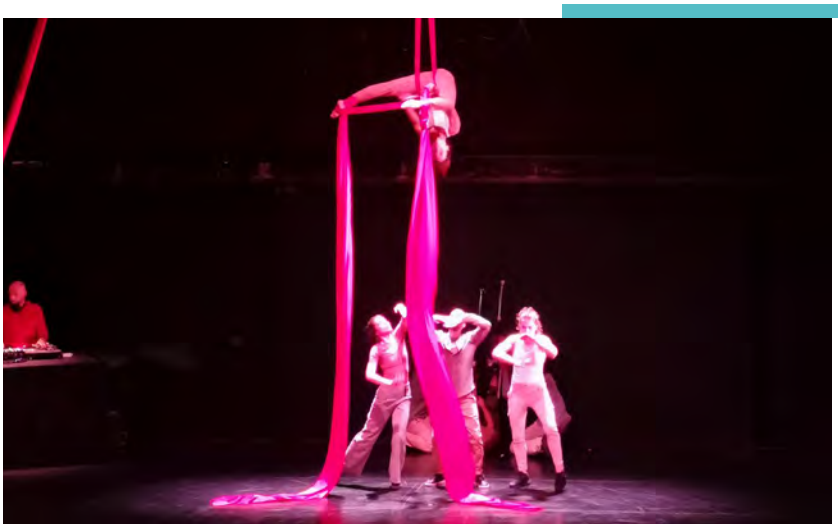

Jeu. 6 décembre

SPECTACLE LOCKING FOR BEETHOVEN

Street Park
Street Park

Focus infos, travaux

ZOOM SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS OUVERTS À TOUS SUR LA COMMUNE :

* City stades : un mini terrain de sports ouvert à tous !

La Ville a ouvert en septembre deux City stades au Complexe sportif Pierre-Pouget. Un véritable terrain de jeux multisports, en libre accès gratuit, avec une entrée indépendante rue de la Sablière.

Différentes activités sportives peuvent être pratiquées telles que le football, le handball, le basket-ball... Les activités les plus fréquentes des terrains multisports sont le football et le basket-ball.

Cet équipement est composé de 4 buts de foot, de paniers de basket. Il est entouré de filets de protection de 5 m de haut.

Cet outil est mis à la disposition de l'ensemble des habitants. Le but est de faciliter les rencontres entre jeunes et moins jeunes, de permettre plus d'égalités d'accès aux pratiques sportives et de promouvoir le sport pour tous.

Les City stade sont ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 10h à 19h.

Le Parcours sportif

Situé dans l'enceinte du Complexe sportif Pierre-Pouget, il est accessible à tout les sportifs qui souhaitent pratiquer une activité physique en extérieur. Composé de trois stations de modules avec plusieurs exercices possibles.

Le Complexe sportif est ouvert tous les jours de 9h30 à 11h30 et de 12h à 23h.

Où jeter son sapin de Noël ?

Les agents des services techniques collecteront les sapins (sans décorations, avec ou sans sac à sapin), tous les lundis et vendredis du mois de janvier.

Vous pouvez également déposer votre sapin à la déchèterie de Villeneuve-le-Roi (dans la ZAC des Vœux Saint Georges, rue des Vœux Saint Georges).

Retrouver toutes les méthodes de tri pour votre sapin naturel ou plastique sur rived.fr, rubrique "Où jeter mon déchet ?".

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Chaque jour, la ville doit faire face à de nombreuses dépenses concernant la sécurité, l'énergie ou le respect des normes. Ces factures cumulées représentent une part importante du budget communal.

Réalisation de deux City Stades et d'un parcours sportif

Coût total : **173 298€**

dont **74 900€** de subvention.

VIE MUNICIPALE

Pré-inauguration de la Plaque des Maires

À l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de la mort de Monsieur Alain-Poher, ancien Maire de la commune et Président de la République par intérim en 1969 et 1974 et en présence des membres du Sénat une pré-inauguration à eu lieu le 9 décembre 2019.

Le Maire d'Ablon-sur-Seine, Eric Grillon, les élus du Conseil Municipal ainsi que Jean-Pierre Hermellin ancien édile de la Municipalité et des représentants du Sénat étaient réunis ce lundi 9 décembre pour la pré-inauguration de la plaque commémorative en l'honneur des magistrats qui se sont succédés et ont œuvré dans l'intérêt des ablonais au fil du temps.

Le Maire tient à faire de cette cérémonie un moment fédérateur et républicain. Une façon de faire acte de mémoire de notre histoire locale. C'est pourquoi une autre cérémonie aura lieu en présence de la population, des élus et du Conseil Municipal des Enfants prochainement.

URBANISME & HABITAT

Depuis le 1er janvier, la déclaration de mise en location des logements est entrée en vigueur.

Dans le numéro précédent, nous vous présentions la procédure de déclaration de mise en location. Aujourd'hui, elle est obligatoire pour tous les propriétaires qui mettent en location un logement, sous peine d'amende. Retrouvez la réglementation et toutes les pièces à fournir pour constituer votre dossier sur le site internet de la Ville, rubrique "Cadre de vie".

Pour toute information complémentaire, contactez le Service Urbanisme et Habitat au 01 49 61 33 56 ou sur urbanisme@ville-ablonsurseine.fr.

EN BREF

ENQUÊTES SUR LE COMMERCE À ABLON

Dans le cadre d'une étude visant à redynamiser le commerce à Ablon-sur-Seine, la Ville a missionné la SEMAEST, société publique spécialisée dans la revitalisation commerciale pour réaliser deux enquêtes. D'abord, les professionnels sont invités à décrire leur situation et leurs aspirations lors d'une « enquête commerçants ». Ensuite, les Ablonais et les usagers de la gare seront sollicités au cours d'une « enquête consommateurs » pour mieux connaître leur besoins et apporter des réponses adéquates à leurs besoins et établir ainsi la meilleure stratégie pour y répondre.

Ces enquêtes auront lieu dans le courant du mois de janvier 2020 et les enquêteurs seront munis d'accréditations signées par le Monsieur le Maire.

Pour plus de renseignements, contactez le Service Urbanisme au 01.49.61.33.56 ou sur urbanisme@ville-ablonsurseine.fr

JOURNÉES PORTES OUVERTES DES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

Les compagnons du Tour de France organisent dans leur centre de formation leurs Journées Portes Ouvertes dans le 4e arrondissement de Paris 4 (1 place Saint-Gervais), le vendredi 31 janvier et le samedi 1er février 2020.

Ce sera l'occasion de découvrir l'ensemble de leurs activités, les formations proposées, le compagnonnage du Tour de France.

Pendant ces deux jours, ils vous présenteront :

- les plateaux techniques,
- les offres de formation en alternance et en formation continue qui s'adressent à tout jeune ou adulte, notamment demandeur d'emploi, souhaitant suivre une formation dans le bâtiment,
- l'Institut Européen de Formation des Compagnons du Tour de France,
- le Tour de France et son parcours de formation, etc.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.formezvousautrement.fr

UNE EAU PLUS DOUCE RÉDUIT AU MOINS DE MOITIÉ LE RECOURS AUX PRODUITS D'ENTRETIEN ET LA DURÉE DE VIE DES APPAREILS MÉNAGERS EST SUBSTANTIELLEMENT PROLONGÉE !

INNOVATION

Les Ablonais boiront bientôt une eau plus douce... et toujours plus sûre !

Membre du SEDIF (Syndicat des eaux d'Île-de-France), Ablon est alimentée par l'usine d'Arvigny, laquelle sera prochainement équipée d'un traitement à osmose inverse produisant de l'eau décarbonatée.

Le SEDIF a inscrit dans son XV[e] plan d'investissement (2016-2020) 34 millions d'euros pour moderniser son usine d'Arvigny qui traite de l'eau souterraine issue de la nappe calcaire de Champigny (30000 m3/an). Il s'agit de développer dès aujourd'hui les technologies de demain, afin de répondre aux attentes des consommateurs et de leur fournir une eau pure, moins calcaire et sans chlore. Trois objectifs donc : adoucir l'eau et diminuer la teneur en calcaire, supprimer le chlore pour en améliorer le goût, rassurer en éliminant tous les micropolluants, au-delà des normes actuelles, déjà strictement respectées.

UNE PREMIÈRE INDUSTRIELLE

Le SEDIF prépare un véritable bond en avant technologique à l'image de ce qui a été réalisé sur son usine de Méry-sur-Oise en 1999 avec la nanofiltration. Arvigny sera la première réalisation industrielle d'un traitement membranaire par osmose inverse basse pression. La mise en place de cette filière de potabilisation de l'eau permettra d'atteindre des niveaux de qualité plus contraignants que la norme, et d'assurer aux ménages une satisfaction gustative, olfactive, mais aussi économique.

Le dispositif consiste à installer des membranes qui, telles des barrières physiques, bloquent les micropolluants comme les résidus médicamenteux ou les perturbateurs endocriniens, permettent de réduire, voire supprimer l'usage du chlore, et font disparaître le calcaire, qui entartre les appareils ménagers. « Cette technique est généralement utilisée pour l'eau de mer, l'enjeu a été de la déployer sur une eau de surface changeante, tantôt froide, tantôt chaude », explique Christophe Perrod, Directeur général des services techniques du SEDIF.

Les travaux démarreront après obtention de l'autorisation préfectorale indispensable, au terme de la concertation et de la procédure d'attribution du marché, pour une livraison en 2022. En bénéficieront non seulement les Ablonais mais aussi les habitants d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Villeneuve-le-Roi et Rungis.

LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES DE L'EAU ADOUCIE

QUI DIT CALCAIRE DIT TARTRE... ET DONC PRODUITS D'ENTRETIEN EN NOMBRE ET NETTOYAGES FRÉQUENTS POUR LE COMBATTRE !

LA RÉDUCTION DU CALCAIRE DANS VOTRE EAU COURANTE SIGNIFIE QUE :

- VOS ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉNAGERS (LAVE-VAISSELLE, LAVE-LINGE, SÈCHE-LINGE, BOUILLOIRE, FER À REPASSER...) S'USERONT MOINS VITE ET DEMANDERONT MOINS D'ENTRETIEN.
- L'USAGE DES PRODUITS ANTICALCAIRES, SELS RÉGÉNÉRANTS, DÉTERGENTS, RELATIVEMENT COÛTEUX, SERA LIMITÉ.
- DE PLUS, AVEC UNE EAU MOINS CALCAIRE, PLUS BESOIN D'ADOUCISSEUR. CES APPAREILS, CHERS À L'ACHAT ET À L'INSTALLATION, SONT COÛTEUX EN ENTRETIEN ET EN MAINTENANCE, ET NÉCESSITENT EUX-MÊMES DES PRODUITS D'ENTRETIEN.
- SANS COMPTER QU'AVEC DE L'EAU PLUS DOUCE, LES DÉTERGENTS SONT PLUS EFFICACES.
- AVEC UNE EAU QUI ENTARTRE MOINS, VOTRE CHAUFFE-EAU CONSOMMERA MOINS D'ÉNERGIE CAR LE TARTRE ISOLE LES ÉLÉMENTS CHAUFFANTS ET IL EST MAUVAIS CONDUCTEUR DE CHALEUR.

PAR EXEMPLE, IL EST POSSIBLE DE LAVER SON LINGE À DES TEMPÉRATURES INFÉRIEURES À 40 °C, VOIRE À L'EAU FROIDE.

AU FINAL, LES ÉCONOMIES RÉALISÉES GRÂCE À UNE EAU ADOUCIE SONT ÉVALUÉES À ENVIRON 200 EUROS PAR AN POUR UN FOYER CONSOMMANT 120 M3/AN D'EAU. ET SI VOUS CONSOMMEZ L'EAU DU ROBINET, CELA VOUS FERA FAIRE ENCORE DES ÉCONOMIES SUR L'ACHAT DE BOUTEILLES D'EAU EN PLASTIQUE, VOIR À LES SUPPRIMER. CE QUI SERA BÉNÉFIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT.

LISTES ÉLECTORALES

Municipales 2020 : inscription sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 février 2020

Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, vous devez être inscrit sur les listes électorales et vous avez jusqu'au ***7 février 2020*** *pour vous inscrire, cette échéance remplaçant la précédente qui était aupravant fixée au 31 décembre.*

Les modalités d'inscription électorale ont été simplifiées avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2019 du Répertoire Électoral Unique (REU).

J'ai eu 18 ans, je peux voter : **oui**, d'ailleurs l'inscription est automatique pour le jeune de 18 ans, s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au second tour.

J'ai déménagé : il est nécessaire de s'inscrire lorsque l'on a déménagé en cours d'année, même au sein de sa commune.

Pour vous inscrire, vous devez vous rendre en mairie jusqu'au vendredi 7 février 2020 muni de :

- votre pièce d'identité établissant votre nationalité (carte nationale d'identité en cours de validité ou périmé depuis moins de cinq ans ou passeport en cours de validité),
- le livret de famille pour justifier de la filiation pour les jeunes de - de 26 ans domiciliés chez leurs parents,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture de téléphone fixe, facture d'électricité, de gaz, d'eau, impôts sur le revenu, quittance de loyer délivrée par un organisme agréé).

Pour tout renseignement : joignez la Mairie au 01 45 97 33 33ou adressez-vous directement à l'accueil.

Comment bien vérifier votre inscription ?

Désormais, vous pouvez ***vérifier votre situation électorale directement en ligne.*** *Avec la mise en place du répertoire électoral unique, par l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne en se connectant sur :* ***www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.***

Une fois sur le site Internet, il vous suffit d'indiquer votre département et votre commune, votre nom, vos prénoms correctement orthographiés tels qu'ils sont inscrits sur votre acte de naissance et votre date de naissance.

Vous pourrez connaître :

- le numéro et l'adresse de votre bureau de vote,
- votre numéro d'ordre sur la liste électorale
- vous pourrez vérifier que vous n'avez pas été radié.
- vous pourrez également télécharger votre attestation d'inscription à la date de la demande.

En cas d'erreur d'État civil, vous pouvez faire une demande de correction d'État civil auprès de l'Insee en vous rendant directement sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

PÉDAGOGIE

Installation des "Règles de vie" dans les écoles

À la rentrée de janvier 2020, les enfants vont découvrir les nouvelles pancartes " Règles de vie" dans les écoles élémentaires et au centre de loisirs.

Affichées dans les cours de récréation, les salles d'activités, le self à Pasteur A, la cantine à Pasteur B ou encore dans les toilettes, ces pancartes sont le fruit d'un travail de réflexion et de nombreux échanges entre les enfants, les équipes enseignantes et l'équipe d' animation

Ces règles de vie ont pour objectif d'établir un cadre en donnant les repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles favoriseront l'apprentissage de la citoyenneté ainsi que le mieux vivre ensemble en collectivité.

AIDE À L'INSONORISATION

Des permanences dans les Maisons de l'Environnement

Depuis novembre dernier, le service des aides aux riverains du Groupe ADP vous propose une permanence mensuelle dans la Maison de l'Environnement de Paris-Orly.

Le Groupe ADP vous aide dans vos démarches et vous propose une journée de permanence mensuelle organisée dans les Maisons de l'Environnement. Ces permanences sont proposées le premier mardi du mois pour les riverains de l'aéroport Paris-Orly et le 3ème mardi du mois pour les riverains des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget. Les horaires sont de 10h à 13h30 et de 14h30 à 17h30.
Pour rappel, vous êtes éligible sous certaines conditions :
- les locaux concernés sont des logements, des locaux à caractère sanitaire ou social, etc. ;
- le local est situé dans l'une des trois zones délimitées par le plan de gêne sonore (PGS) ;
- le local est situé à l'extérieur de la zone définie par le plan d'exposition au bruit (PEB) en vigueur à la date de délivrance du permis de construire.

Vous pouvez vous informer au Numéro Vert le 0805 38 36 68, le service et l'appel sont gratuits ou bien sur le site aideinsono.fr

ACTU ASSOS

Apprenez à danser avec Salsa Caliente

Chaque année, l'association Salsa Caliente organise pendant tous les week-ends du mois de janvier des stages de danses latines intensifs pour les débutants.

Ces stages sont destinés aux personnes souhaitant débuter les cours de danse au sein de l'association dans le courant de l'année. Ils leur permettront ainsi d'intégrer les cours et rejoindre ainsi des personnes s'étant inscrites depuis le mois de septembre.

Contact Salsa Caliente 94 : karim@salsa-caliente.fr et retrouvez toutes les infos (disciplines, horaires, niveaux...) sur www.salsa-caliente.fr

ENFANCE ET JEUNESSE : CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LES ÉLUS EN ACTIO

Jeudi 5 décembre, les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants ont participé à leur premier conseil en compagnie de leurs camarades élus l'an passé, en présence du Maire, de l'adjointe à l'Enfance et d'élus.

Le CME a pour but de permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins et leurs idées, afin de les traduire en projets aux bénéfices de tous. Pour ce faire en 2020, la Municipalité met à disposition des jeunes élus, une enveloppe annuelle de 2 000 €.

LES NOUVEAUX ÉLUS

Le CME constitué de **24 membres** est renouvelé par un tiers chaque année au niveau des CM2. Un conseiller municipal des enfants est élu pour trois ans. Symboliquement, une écharpe tricolore a été remise par Monsieur le Maire aux **8 nouveaux élus** lors de la première séance plénière, le 5 décembre dernier.

LEURS PROJETS

PARTICIPATION DU CME AUX COMMISSIONS DE RESTAURATION

Les élus du CME partageront leur avis avec les enfants des écoles ablonaises. A l'issu de cette concertation, un menu par mois sera choisi et mis en place.

DEVOIR DE MÉMOIRE

- Inauguration de la Plaque des Maires.
- Plantation d'un "rosier de la mémoire" offert par l'association le Souvenir Français durant l'année 2020.

DEVENIR "VILLE AMIE DES ENFANTS"

Le CME a l'ambition de candidater pour devenir "Ville amie des enfants". Une Ville amie des enfants, partenaire de l'UNICEF, est une collectivité qui se caractérise par la qualité de ses actions et de ses initiatives en direction des 0-18 ans. Elle place l'innovation sociale au cœur de sa politique Petite enfance, Enfance et Jeunesse et met en œuvre les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France le 26 janvier 1990. En devenant "Ville amie des enfants", la collectivité entre dans un réseau dont la dynamique repose sur le partage et la valorisation des bonnes pratiques et des innovations sociales.

Plus d'infos sur www.villeamiedesenfants.fr

ZÉRO DÉCHET

Les enfants vont poursuivre leur projet sur le Zéro déchet et la lutte contre le gaspillage.

VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'année dernière, les élus du CME ont pu visiter le Sénat et rencontrer un sénateur du Val-de-Marne, Christian Cambon. Dans le but d'accompagner les jeunes élus à la découverte de la démocratie, nous souhaitons visiter en 2020 l'Assemblée Nationale, autre institution parlementaire.

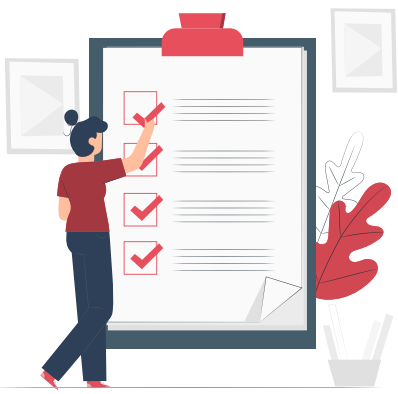

Conseil Municipal des Enfants du 5 décembre

LES ÉLUS PRÉSENTS AU PREMIER CONSEIL :

● Ont été élus pour 2 ans (2019/2021) ● Les anciens

Léna LAUNAY

Lina SBAIH

Clément FILAINE

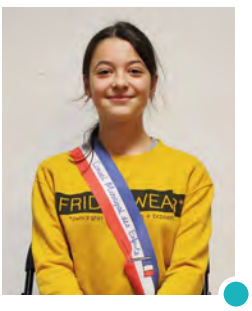

Lucie GREMARE

Lina BELACHEMI

Yasmine CHESNE

Martin GUIOT

Aliya MIR

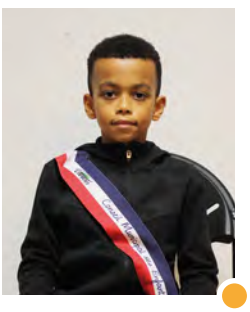

Maelan YOMI-GRESSY

Aliya GONIOT

Lorenzo HACCARD

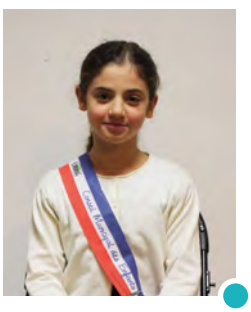

Amélia KADI

Juliette BOUTIN

Titouan SAULNIER

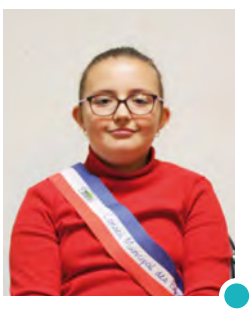

Flavia SAPORITO

Absents : Nassim MAZOUZ, Yanis MEZHOUD, Jedediah KOUNGOUNDO, Ayoub BOUHLALA, Romain COLON, Zoé DUBOIS, Noah PHILIPPE CARDEANO, Tom VISSAC.

RÉGLEMENTATION

De nouvelles règles de circulation pour les engins de déplacements électriques

Entre les piétons, les vélos, les trottinettes, les scooters et même les voitures, il n'est pas toujours aisé de se déplacer sereinement dans les rues.

Petit rappel concernant la cohabitation entre les différents acteurs sur la route et les trottoirs :

LES UTILISATEURS DE ROLLERS, SKATEBOARDS OU TROTTINETTES (SANS MOTEUR) sont considérés comme des piétons et doivent rouler sur le trottoir.

LES ENGINS DE DÉPLACEMENTS ÉLECTRIQUES (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue) doivent circuler sur les pistes cyclables en ne dépassant pas les 25 km/h. En cas d'absence de voie dédiée, les usagers pourront emprunter les trottoirs mais en n'excédant pas les 6 km/h.

LES VÉLOS ÉLECTRIQUES ou non, sont considérés comme des véhicules et doivent circuler sur la chaussée ou sur la piste cyclable s'il y en a une. Ils sont légalement interdits sur les trottoirs et dans les parcs ou aménagements spécifiques, sauf si son usager marche et le tient à la main.

Le stationnement des engins ne doit pas entraver les déplacements sur les trottoirs.

ZOOM SUR

L'USAGE DE LA TROTINETTE ÉLECTRIQUE

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'utilisateur d'une trottinette électrique doit être âgé d'au moins 12 ans et l'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps. **L'utilisateur (y compris des trottinettes en libre service) a l'obligation d'avoir une assurance responsabilité civile.**

QU'EST-CE QUE LA GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE ?

Cette assurance couvre les dommages causés à autrui (blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule…). Il est recommandé de contacter son assureur pour, par exemple, adapter son contrat d'assurance habitation ou souscrire un contrat d'assurance spécifique.

À NOTER : il est recommandé à l'utilisateur d'une trottinette en libre service de vérifier les conditions d'assurance définis dans le contrat de location.

ADOPTONS LES BONS GESTES

Les mégots : petits déchets, grande pollution

Depuis le 1er janvier 2008, l'interdiction de fumer dans les établissements ouverts au public a fait apparaître des milliers de mégots dans les espaces publics.

Pour garder les rues propres, la Ville met des moyens en œuvre mais il est impossible pour les agents de la propreté de parcourir toute la ville pour les ramasser. En plus de gâcher le cadre de vie des Ablonais, le mégot est nuisible pour l'environnement. Contenant des substances nocives, ils les diffusent dans l'eau lorsqu'ils sont jetés dans le caniveau. Vous pouvez agir par des gestes simples au quotidien.

JETER UN MÉGOT (OU TOUT AUTRE DÉCHET) À TERRE VOUS EXPOSE À UNE AMENDE D'UN MONTANT DE 68 € !

LES RÉFLEXES DU BON CITOYEN :

- Ne jetez pas votre mégot dans la rue ou dans les caniveaux. Des poubelles sont à votre disposition dans la ville.
- Veillez toujours à ce que votre mégot soit bien éteint avant de le jeter dans les poubelles.
- Ne jetez pas vos déchets par la vitre de votre véhicule ou par la fenêtre de votre logement

Le saviez-vous ?

Un seul mégot suffit à polluer plus de 500 litres d'eau et met entre 4 et 12 ans à se décomposer. Il dégage des composés toxiques et polluants comme la nicotine, le cadmium et le plomb.

Ablon SUR SEINE

" MON MÉGOT ÉTEINT FINIT TOUJOURS DANS UNE POUBELLE "

MERCI À VOUS !

106 POUBELLES DE RUE SONT À VOTRE DISPOSITION DANS LA VILLE, PENSEZ À LES UTILISER.

DEVENEZ FIER DE VOTRE GESTE EN NOUS AIDANT AU QUOTIDIEN À GARDER UNE VILLE PROPRE

www.ablon-sur-seine.fr @villeAblonsurSeine

Mme BESSALAM, Ostéopathe

Cabinet de Mme Coulibaly, Sophrologue et Ventousothérapeute

PORTRAIT D'ABLONAISES DU 19, RUE DU BAC

DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ S'INSTALLENT AU COEUR D'ABLON-SUR-SEINE

Julie BESSALAM, Ostéopathe :

"Depuis début août, c'est avec plaisir que je vous reçois dans mon cabinet situé au 19, rue du Bac. En activité depuis sept ans, je pratique une ostéopathie douce adaptée à tout type de patients (femme enceinte, nourrisson, sportif, sénior...).

L'ostéopathie est une thérapie manuelle dont l'objectif est la conservation ou bien la restauration des mobilités physiologiques inhérentes aux différentes structures qui composent l'organisme dans le but de le rééquilibrer. Loin de ne s'intéresser qu'au symptôme, l'ostéopathie cherche l'origine de la douleur afin d'améliorer l'état de santé du patient. Si vous souhaitez avoir de plus amples informations, n'hésitez pas à me contacter directement par mail : contact@julie-bessalam.fr ou par téléphone au 06 48 10 43 11. Vous pouvez également me retrouver sur doctolib.fr."

Julie BESSALAM
Ostéopathe D.O.*
19 Rue du Bac, 94480 Ablon sur Seine
Tél. : 06 48 10 43 11
Mail : contact@julie-bessalam.fr

**Diplômée en Ostéopathie*

Moh Coulibaly, Sophrologue et Ventousothérapeute

Après dix ans d'exercice en tant qu'infirmière, Moh Coulibaly décide de se former à la Sophrologie à l'IFS Paris X ainsi qu'aux massages et aux soins par ventouses.

Elle vous reçoit dans son cabinet de bien-être « Mohisa Kali » à 3 min de la gare d'Ablon.
Sa mission est de vous accompagner vers le mieux-être physique, émotionnel et mental grâce à ces méthodes naturelles (stress, confiance en soi, troubles du sommeil, gestion des émotions, détente, développement du potentiel, concentration...).

- Massages et soins par ventouses en séance individuelle.
- Sophrologie en séance individuelle ou en duo.
- Pour les établissements scolaires, entreprises, associations, etc. me contacter pour devis.

Prise de rendez-vous sur Doctolib 06.14.11.45.17 mohisa@live.fr Au RDC, accès personnes handicapées.

Moh COULIBALY
Sophrologue et Ventousothérapeute
19 Rue du Bac, 94480 Ablon sur Seine
Tél. : 06 14 11 45 17

PRÉVENTION

Attention aux arnaques !

Des escrocs utilisent des méthodes frauduleuses pour tromper les administrés ablonais. Ils profitent notamment de la communication autour de « l'isolation à 1 euro » et font du démarchage téléphonique agressif auprès des particuliers.

Ces sociétés peu scrupuleuses prétendent être mandatées par la Mairie de la ville. Munies de fausses accréditations faisant croire à des documents officiels, ces entreprises peuvent piéger leurs victimes qui découvrent au terme des travaux des dépenses prohibitives, des malfaçons avec des matériaux de mauvaise qualité ou des tâches mal accomplies.

Quelques conseils de vigilance :

- **Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller « FAIRE » au 0 808 800 700 ou sur www.FAIRE.fr. Le site dispose d'un annuaire de professionnels agréés.**
- Les services publics ne démarchent jamais ! Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
- Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.
- Ne vous précipitez pas : demandez un devis et comparez avec d'autres offres. Parlez en à vos proches.
- Méfiez-vous des offres trop alléchantes ! Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- Si vous avez contracté un crédit, ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.
- Un litige ? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.

Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ? rendez-vous sur www.economie.gouv.fr/dgccrf*.
**Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes*

IL NOUS A QUITTÉS

Adieu Monsieur Vilandrau et merci !

Maurice Vilandrau âgé de 91 ans nous a quittés dernièrement. Ablonais de longue date, il était un homme engagé fidèle à ses convictions qui s'est investi pleinement en tant que militant syndical mais aussi parallèlement à la vie de son quartier et de sa ville où il a été aussi élu.

Il fut l'un des pionniers du mouvement « Des Castors » qui eut lieu sur la commune dans les années cinquante et qui a permis à de simples ouvriers de construire leurs maisons alors que sévissait une crise du logement dans la France de l'après-guerre.

Homme de lettres, il a écrit de multiples ouvrages dépeignant avec passion sa ville, ses habitants et son histoire. Les multiples facettes de sa personnalité dressent de lui le portrait d'un véritable humaniste, son départ laisse un vide immense, et nous ne l'oublierons pas.

CULTURE

Actu de la médiathèque Jacques-Prévert

LES RENDEZ-VOUS À VENIR :

Samedi 18 janvier à 17h00,

LA NUIT DE LA LECTURE : "J'AI PAS SOMMEIL" LECTURE-CONCERT

Solange Boulanger lira des albums jeunesse et interprétera comptines et berceuses accompagnée au luth par Constance Grard.

A partir de 5 ans, gratuit sur réservation auprès des bibliothécaires.

Mardi 11 février à 14h00,

ATELIER PHILO : POURQUOI DOIT-ON OBÉIR ?

Atelier animé par N. Chamaret et Corinne Buxeraud

A partir de 5 ans sur réservation auprès des bibliothécaires.

Jusqu'au 31 janvier,

PRIX PIAF : VOTER POUR VOTRE ROMAN PRÉFÉRÉ - COMMENT PARTICIPER ?

1) Rendez-vous dans l'une des médiathèques du réseau, à la librairie Les Vraies Richesses (Juvisy-sur-Orge) ou à la librairie Atout Papier (Savigny-sur-Orge) pour vous procurer les romans sélectionnés.

2) Lisez-en 1, 2 ou les 3, puis votez à l'aide des bulletins de vote (NB : Vous ne pourrez voter que pour un seul titre). N'oubliez pas d'indiquer votre nom !

3) Déposez votre bulletin dans l'urne mise à disposition dans les sections adultes des médiathèques et dans les librairies participantes avant le 31/01/2020.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre bibliothécaire. Bonne lecture !

RETOUR SUR :

L'ATELIER CARTES À PIQUER

Le mercredi 18 décembre, les lectrices lisent mais pas que... elles proposent aussi de petits ateliers en collaboration avec les bibliothécaires. Cette année le thème sur le fil a donné lieu à la création de cartes à piquer pour les fêtes de fin d'année !

Du carton, de grosses aiguilles et des bouts de laine multicolores ont permis de personnaliser les cartes de vœux. Un moment de partage joyeux avec les enfants !

...et retrouvez tous les coups de cœur des Médiathèques du réseau Grand-Orly Seine Bièvre sur ablon-sur-seine.fr

Réservation auprès des bibliothécaires au 01 49 61 33 69. Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque J. Prévert en ligne sur ***www.ablon-sur-seine.fr*** *dans la rubrique "Agenda" ou "Culture Sport".*

SAISON CULTURELLE

Les premières programmations de cette année 2020 s'annoncent hautes en couleur !

LES SPECTACLES DE JANVIER ET FÉVRIER À ABLON-SUR-SEINE

Salle Charlie Chaplin à l'Espace culturel A.-Poher

MUSIQUE / CINÉ-CONCERT — CRÉATION 2020

THE CAMERAMAN
Buster Keaton - Orchestre national d'Île-de-France
VENDREDI 17 JAN. • 20H30 — *DURÉE 1h20*

En savoir + : orchestre-ile.com
TARIF B : 18€ – 16€ – 10€ – 8€

THÉÂTRE

LETTRES JAMAIS ÉCRITES
Compagnie Hippolyte à Mal au Cœur
VENDREDI 24 JAN. • 20H30 — *DURÉE 1h30*

De quoi parlerait la jeunesse si on lui donnait un peu la parole ? À Cavaillon ou à Lille, ils parlent de leurs vies d'adolescents, qui racontent tout autant nos vies d'adultes. De fragilité, de saut dans le vide, de deuils mal fagotés, d'amours malmenées, mais aussi d'amours infinies, d'espoirs immenses, de solidarité… Ces mots jamais dits sont ceux des élèves de la Seconde 8 du lycée Ismaël Dauphin de Cavaillon. Pendant une année scolaire, deux jours par mois, ces 24 « collaborateurs artistiques » sont entrés en laboratoire avec Estelle Savasta. Écrire, vibrer, s'exprimer, réfléchir, exister autrement… Ensemble, ils ont façonné cette matière brute, incandescente, intime.

En savoir + : hippolyteamalaucoeur.com
TARIF C : 10€ – 8€ – 7€ – 5€

MUSIQUE CLASIQUE — RÉSIDENCE DE CRÉATION 2020

WOLFGANG AMADEUS MOZART
40e Symphonie et Airs d'Opéra
Jean Gaillard - Cri des Portes de L'Essonne
DIMANCHE 2 FÉV. • 17H00 — *DURÉE 1h00*
TARIF A : 22€ – 19€ – 15€ – 12€

MUSIQUE JAZZ

HENRI TEXIER - SOLEIL DE NUIT
SAMEDI 11 JAN. • 20h30 — *DURÉE 1h30*
Salle Lino Ventura à Athis-Mons
En savoir + : maitemusic.com/Henri-Texier

THÉÂTRE / JEUNE PUBLIC / FAMILIAL

L'AVARE
DIMANCHE 12 JAN. • 16h00 — *DURÉE 1h10*
Espace Pierre Amoyal à Morangis
En savoir + : tabolarassa.com

MUSIQUE / THÉÂTRE

SI LOIN SI PROCHE
SAMEDI 18 JAN. • 20h30 — *DURÉE 1h15*
Espace Pierre Amoyal à Morangis
En savoir + : cienomadeinfrance.net

THÉÂTRE / PAR ICI LA SORTIE !

LA VIE DE GALILÉE
DIMANCHE 19 JAN. • 14h00 — *DURÉE 2h40*
HORS LES MURS Comédie Françaises à Paris

THÉÂTRE

À BIEN Y RÉFLÉCHIR...
DAMEDI 25 JAN. • 20h30 — *DURÉE 1h45*
Espace Jean Lurçat à Juvisy-Sur-Orge
En savoir + : 26000couverts.org

MUSIQUE

QUATUOR TAKACS
DIMANCHE 26 JAN. • 17h00 — *DURÉE 1h25*
Salle Lino Ventura à Athis-Mons
En savoir + : takacsquartet.com

THÉÂTRE

TAÏGA (COMÉDIE DU RÉEL)
VENDREDI 31 JAN. • 20h30 — *DURÉE 1h45*
Salle Lino Ventura à Athis-Mons
En savoir + : ciecassandre.com

JEUNE PUBLIC / FAMILIAL / FESTIVAL JEUNE PUBLIC TOUS EN SCÈNE #2

ECHOES
DIMANCHE 02 FÉV. • 11h00 — *DURÉE 45 min*
Salle Agnès Varda à Juvisy-Sur-Orge
En savoir + : armada-productions.com

JEUNE PUBLIC / FAMILIAL, CINÉ-CONCERT, FESTIVAL JEUNE PUBLIC TOUS EN SCÈNE #2

DEVENEZ COMPOSITEUR LE TEMPS D'UN FILM
DIMANCHE 9 FÉV. • 16h00 — *DURÉE 1h15*
Salle Lino Ventura à Athis-Mons
Une séance scolaire aura lieu vendredi 7 février à Ablon-sur-Seine.
En savoir + : armada-productions.com

THÉÂTRE

CYRANO
SAMEDI 29 FÉV. • 20h30 — *DURÉE 2h45*
Espace Jean Lurçat à Juvisy-Sur-Orge
En savoir + : facebook.com/ciejeunesseaimable

Retrouvez toute la programmation des villes du réseau et réservez en ligne sur ***www.lesbordsdescenes.fr***
Information à l'Espace culturel Alain-Poher joignable au 01 45 97 53 11 ou par mail ecap@ville-ablonsurseine.fr.
Billetterie sur les lieux de spectacle 1h avant la représentation

Actualité de la Région Île-de-France : Véligo Location

La dernière enquête sur la mobilité des Franciliens réalisée par Île-de-France Mobilités montre que les Franciliens se déplacent de plus en plus en vélo, avec près de 840 000 déplacements quotidiens comptabilisés ces déplacements ont progressé de 30% depuis 2010, et 40% d'entre eux se font pour aller au travail.

Toutefois, alors que les Franciliens sont fortement équipés en vélos, 3,7 millions au total, le Vélo à Assistance Électrique (VAE) ne représente aujourd'hui que 3 % de ce parc, alors qu'il peut être très souvent une solution idéale pour gagner du temps dans ses trajets.

Véligo Location, c'est quoi ?

Véligo Location est le service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) d'Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des mobilités en Île-de-France, afin d'encourager le développement de cette pratique en permettant à l'ensemble des Franciliens de découvrir l'usage du VAE pour leurs déplacements du quotidien. Ce nouveau service est financé par Île-de-France Mobilités et la Région Île-de-France et opéré par Fluow un groupement d'entreprises françaises au service de la mobilité active.

Véligo Location, ça coûte combien ?

Ce service de location de VAE pour une durée de six mois est proposé pour un tarif de 40 € par mois pour l'usager, comprenant la réparation et l'entretien du vélo. L'abonnement mensuel est pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur comme toute autre offre de transport public, seul ou en complément de l'abonnement Navigo pour les voyageurs faisant des trajets intermodaux. L'offre proposée est donc largement compétitive par rapport à d'autres modes de transport. Le reste à charge pour l'abonné sera de 20 € par mois. Aussi, des tarifs réduits sont proposés et les abonnés aux consignes de stationnement Véligo peuvent bénéficier d'une réduction commerciale sur leur abonnement de vélos à assistance électrique.

Au moment de l'inscription, vous pouvez choisir de recevoir le vélo directement chez vous ou à l'adresse de votre choix en livraison.

Retrouvez toutes les informations utiles sur veligo-location.fr

Expression des élus : Tribune de l'opposition, Ablon une équipe en action

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Vers une perte des services publics !!!

Depuis plusieurs semaines, il est constaté une dégradation des services apportés aux Ablonais.
En effet, depuis plusieurs mois le bureau de poste situé rue du Bac est fermé tous les matins en semaine, ceci induisant une gêne à la population par des horaires d'ouvertures inadaptés à nos besoins. Devant le manque d'information, les élus de la majorité municipale ont-ils tentés de s'y opposer et par quels moyens ? Une action avait été menée par le Département contre cette fermeture, la mairie s'est-elle associée à cette démarche ? Devant cet attentisme, comment empêcher les services de la Poste de fermer définitivement notre agence postale à l'identique de l'annexe de Villeneuve Le Roi située Avenue Le Foll ?
Il semble que notre municipalité s'aligne et subit les décisions prises par d'autres.
Force est de constater que lorsque l'Education Nationale annonce son souhait de fusionner l'école élémentaire Pasteur B et l'école maternelle Curie, sans une intervention active des associations de parents d'élèves, la fusion aurait très certainement eu lieu. N'est-ce pas le rôle du maire et de ses adjoints de réagir face à de telles situations ? Il serait souhaitable que les habitants d'Ablon sur Seine soient entendus et défendus comme ils le méritent.
L'équipe municipale de l'opposition, Magali Bourdier, Vincent Bayout, Cyrille Contamin, Martine Moreau et Cyril Texier vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Les élus d'Ablon, une équipe en action

Compte-rendu du Conseil municipal

Jeudi 5 décembre 2019

Environnement

Avis du Conseil municipal sur le projet de franchissement de Seine

Le Conseil Municipal DEMANDE par 22 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS que les études d'impact environnemental soient exécutées, et que leurs résultats soient rendus publics, avant toute décision de lancement du projet, S'OPPOSE aux choix de construction d'un nouveau franchissement de Seine à caractère routier en rappelant que l'avenir est au développement des modes de transports propres et collectifs dans les secteurs urbains denses, DEMANDE, dans cette attente, au Conseil départemental de l'Essonne de surseoir à sa décision de création d'une liaison routière de surface empruntant le trajet tel qu'il est prévu.

Sécurité - Finances

Demande de subvention auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour le déploiement de la vidéo protection

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ le programme de déploiement de la vidéo protection, DIT que le coût global de l'opération est estimé à 200 000 € H.T, SOLLICITE les financeurs (Conseil régional, Conseil départemental, …) pour l'attribution d'une subvention d'investissement la plus élevée possible pour les travaux envisagés, SOLLICITE au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIDP) l'attribution d'une subvention pour les travaux de déploiement de la vidéo protection sur la commune d'Ablon-sur-Seine, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

Sécurité - Finances

Demande de subvention auprès de la région d'Île-de-France pour le déploiement de la vidéo protection

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ le programme de déploiement de la vidéo protection, DIT que le coût global de l'opération est estimé à 200 000.00 € H.T, SOLLICITE les financeurs (État, Conseil départemental, …) pour l'attribution d'une subvention d'investissement la plus élevée possible pour les travaux envisagés, SOLLICITE Madame Valérie Pécresse, Présidente de la Région d'Île-de-France, pour l'attribution d'une subvention pour les travaux de déploiement de la vidéo protection sur la commune d'Ablon-sur-Seine, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

Retrouvez le compte-rendu du
Conseil municipal
sur le site de la ville
www.ablon-sur-seine.fr

Réglementation

Fixation du forfait d'externat pour les enfants ablonais accueillis dans les écoles maternelles privées sous contrat d'association avec l'État

Le Conseil Municipal DÉCIDE à L'UNANIMITÉ de valider les postes de charges et les modalités de calcul du forfait d'externat tels qu'ils sont annexés à la présente délibération, PRÉCISE que les dépenses prises en compte pour calculer le coût moyen par élève sont relevées dans le compte administratif de l'année N-1, PRÉCISE que le résultat aggloméré des postes de dépenses est ramené au nombre d'élèves scolarisés à l'école maternelle communale, afin de définir un coût moyen par enfant scolarisé en maternelle, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération avec les écoles sous contrat d'association avec l'État qui scolarise des enfants résidant à Ablon-sur-Seine sous réserve des dispositions de l'article L. 442-5-1 du Code de l'Éducation, DIT que la dépense correspondante est inscrite au compte 6558 « autres contributions obligatoires » du budget communal de l'exercice en cours DIT que l'ensemble des postes de dépenses et des critères définis par la présente délibération demeurent valables jusqu'à l'adoption d'une délibération modificative et avoir procédé à toutes les consultations prévues par les textes en la matière.

Scolaire - Finances

Participation financière à une sortie pédagogique et professionnelle des élèves ablonais du lycée Georges-Brassens de Villeneuve-le-Roi

Le Conseil Municipal ACCORDE à L'UNANIMITÉ une subvention exceptionnelle de 150,00 € au lycée Georges-Brassens de Villeneuve-le-Roi.

Eric Grillon,
Maire d'Ablon-sur-Seine,
vous reçoit lors de ses
permanences sans rendez-vous
le vendredi* de
15h à 17h, en mairie
au 16, rue du maréchal Foch.
**Sauf contraintes liées au planning.*

COLLECTE DES DÉCHETS

Plus d'information sur le site de la Ville ou sur la rived.fr

- **Collecte sélective des emballages**

Ils sont collectés les mercredis.

- **Collecte des ordures ménagères**

Elles sont collectées les mardis et vendredis.

- **Le recyclage du verre**

12 bornes sont à votre disposition sur la commune.

- **Ramassage des déchets verts**

2e et 4e lundi de chaque mois du 1er avril à mi-décembre.

- **Collecte des encombrants**

Ils sont ramassés le 1er jeudi du mois.

- **Pensez à la déchèterie de proximité** située dans la zone d'activités, rue des Voeux-st-Georges, la **déchèterie intercommunale de Villeneuve-le-Roi** permet de se débarrasser simplement des encombrants (cartons vidés et pliés, ferraille, bouteilles en verre, lampes/néons, gros électroménager, petits appareils électriques, écrans, etc.).

> Elle est ouverte toute l'année en semaine de 14h à 19h, sauf le jeudi. Le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. Le dimanche de 9h30 à 13h. Fermée les jours feriés.

Elle nous a quittés

Madame Liliane Baudin.

Nous apprenons avec tristesse le décès de Madame Liliane Baudin survenu le 4 novembre 2019. Elle fut enseignante en maternelle, puis Directrice de l'école élémentaire Jules Ferry à Villeneuve-le-Roi. Elle aimait le dessin et la peinture : c'est donc tout naturellement qu'elle s'est investie, au sein de l'association "Arts Passion", dont elle a exercé la présidence pendant quelques années . Nous la remercions et adressons toutes nos condoléances à sa famille.

La Mairie vous accueille

Standard au 01 49 61 33 33

Lundi, mardi, mercredi 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
Jeudi : fermée au public le matin / 14h00 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
Samedi (2e du mois) : 9h00 - 12h30
La mairie est fermée le samedi en période de vacances scolaires

L'Espace culturel Alain-Poher (ECAP) vous accueille

Standard au 01 45 97 53 11

Lundi, mardi, jeudi 14h00 - 23h00
Mercredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 23h00
Vendredi : 14h00 - 21h00
Samedi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Pendant les vacances scolaires :

Mardi : 15h00 - 18h00
Mercredi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 18h00
Vendredi : 15h30 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h30
Pendant les vacances scolaires, l'ECAP est fermé le lundi et le jeudi.

ÉTAT CIVIL

Du 25 oct. au x 2019

NAISSANCES

Bienvenue aux bébés…

MAURICE Alexandre né le 25 octobre,
FUMWATHU Michael né le 30 octobre,
ALONZEAU Thiago né le 13 novembre,
MEGDICHE Lyne née le 24 novembre,
REBELO Tessa née le 30 novembre,
LETOUX BARROSO Marcello né le 1er décembre,
BOURRELLIER Adélaïde née le 4 décembre,
BALES Chloé née le 6 décembre,
NAFOUTI ALLEMAND Eyla née le 7 décembre,
ABBÈS Isaac & ABBÈS Saad né le 10 décembre.

MARIAGES

Pas de mariage célébré.

DÉCÈS

Nos condoléances aux proches.

GONTIER veuve HIRBEC Juliette.
MONTEIL épouse LE FUR Josiane.
CANDORET Olivier.
VILANDRAU Maurice.
LAMBY Giselle.
BESNARD veuve VASSEUR Monique.
BAUDIN Liliane.
DI CARLO veuve SESSA Giuseppina.
VALLADE Jean-Paul.
VALENTE Armand.
LEMOINE veuve GAUDON Yvette.
ROMBY Michel.

AGENDA

JAN.

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ À LA POPULATION
VENDREDI 10 JANVIER À 19h00
À L'ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER

SPECTACLE *THE CAMERAMAN*
VENDREDI 17 JANVIER À 20h30
À L'ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER

SPECTACLE *LETTRES JAMAIS ÉCRITES*
VENDREDI 24 JANVIER À 20h30
À L'ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER

EXPOSITION *"YA FOUE"*
DU 27 JANVIER AU 6 FÉVRIER,
FORUM BARBARA À L'ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER

FÉV.

CONCERT 40ÈME SYMPHONIE DE MOZART
DIMANCHE 2 FÉVRIER À 17h
À L'ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER

SOIRÉE JAM SESSION DE L'AAM
VENDREDI 28 FÉVRIER À 20h
À

L'ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER

RAIZES DE PORTUGAL, SOIRÉE DANSANTE
SAMEDI 29 FÉVRIER
À L'ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER

BILLETTERIE DISPONIBLE À L'ACCUEIL DE L'ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER D'ABLON-SUR-SEINE

LIKER LA PAGE FACEBOOK "VILLE D'ABLON-SUR-SEINE" ET RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ, LES INFOS PRATIQUES ET LES PHOTOS DES ÉVÉNEMENTS DE LA VILLE

LES RENDEZ-VOUS

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

jeudi 6 féurier
à 20h00
au Forum Barbara à l'Espace culturel Alain-Poher

Affichez votre amour sur le panneau lumineux de la Ville !

Envoyez votre message pour la St Valentin jusqu'au 10 février

Plus d'informations en page 3.

LA RÉDACTION À VOTRE ÉCOUTE

ASSOCIATIONS ET COMMERÇANTS, POUR NOUS FAIRE PART D'UN ÉVÉNEMENT À PROMOUVOIR DANS LE JOURNAL DE LA VILLE ? ENVOYEZ UN COURRIEL À COMMUNICATION@VILLE-ABLONSURSEINE.FR

Ablon SUR SEINE

LES BORDS DE SCÈNES THÉATRES & CINÉMAS

Ciné-concert

Orchestre national d'Île-de-France
direction Léo Margue

THE CAMERAMAN

FILM **BUSTER KEATON**
ET **EDWARD SEDGWICK**
MUSIQUE **TIMOTHY BROCK**

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

îledeFrance

Orchestre national d'Île-de-France

VENDREDI 17 JANVIER

ABLON-SUR-SEINE / ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER / 20H30

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 01 45 97 53 11 / ecap@ville-ablonsurseine.fr
01 69 57 81 10 / contact@lesbds.fr / www.*lesbordsdescenes.fr*

Production : Orchestre National d'Ile de France
Léo Margue – Direction
Film muet (1928) de Buster Keaton et Edward Sedgwick
Avec Buster Keaton, Marceline Day, Harold Goodwin, Sidney Bracey, Harry Gribbon
Timothy Brock – Musique

Région Île-de-France · Essonne Le Département · Val de Marne